

L'égalité des chances dans le système éducatif suisse

En 2005 est paru sous la plume de Maja Coradi Vellacott et Stefan C. Wolter, directeur du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), un très intéressant rapport sur l'égalité des chances en Suisse, rapport élaboré dans le cadre d'un projet de l'OCDE intitulé «Équité dans

l'enseignement», qui offrait la possibilité aux pays membres de discuter leur politique en matière d'égalité des chances et de l'évaluer dans une perspective internationale. Vous trouverez ici quelques extraits de ce rapport que vous pouvez consulter intégralement sur le site du SER (www.le-ser.ch). ●

Trois groupes sociaux victimes d'inégalités

Le présent rapport examine l'égalité des chances pour trois groupes sociaux: le groupe des individus désavantagés sur le plan socio-économique, les individus issus de milieux d'immigrés, et les femmes par rapport aux hommes (ou les filles par rapport aux garçons). L'existence ou l'absence d'égalité est identifiée à partir de trois critères: l'accès aux différents degrés ou voies/filières de formation, les performances au sein de ces degrés ou voies/filières et, enfin, les chances de trouver un emploi sur le marché du travail et le salaire potentiel.

Voici quelques exemples de questions qui se posent:

– Un enfant issu d'une famille immigrée a-t-il les mêmes chances qu'un enfant suisse d'être orienté vers une filière à exigences élevées lors de la sélection intervenant à la fin du primaire?

– Un enfant issu d'une famille défavorisée a-t-il les mêmes chances qu'un

enfant d'une famille au statut socio-économique élevé d'obtenir de bons résultats en lecture à la fin du primaire?

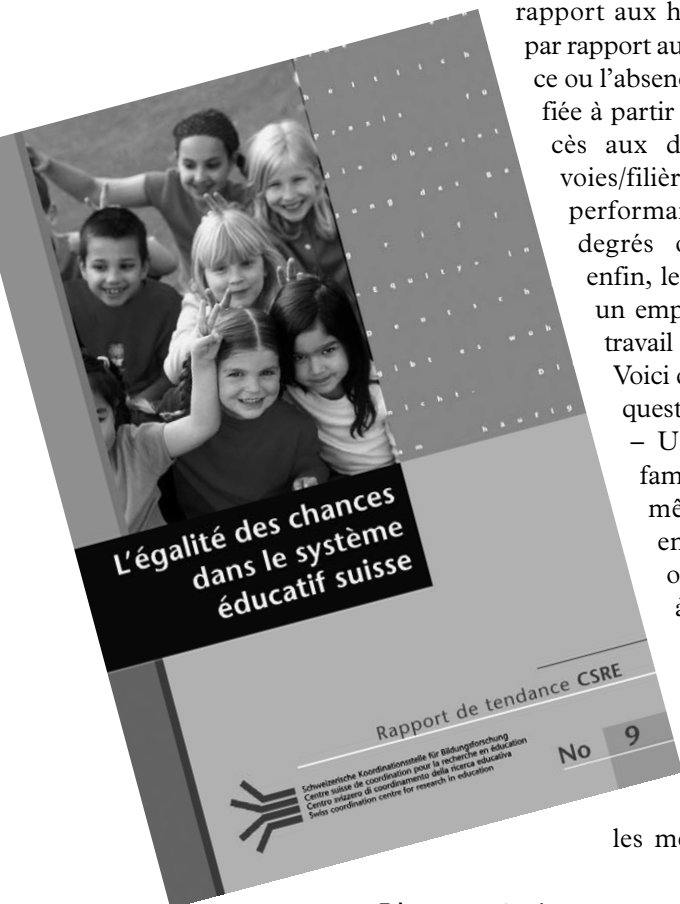
– Une femme a-t-elle les mêmes chances qu'un homme, après avoir obtenu un diplôme au degré tertiaire, de trouver un emploi dans le secteur académique?

Le premier chapitre aborde ces questions de manière systématique en se basant sur les travaux de recherche portant spécifiquement sur le système éducatif suisse. (...)

Le chapitre suivant ne consiste pas à analyser les causes, mais à dresser un état des lieux, c'est-à-dire à faire un inventaire des connaissances et des informations disponibles sur l'égalité des chances.

Ensuite, le chapitre 3 se présente comme une synthèse de ces informations, tandis que le chapitre 4 recourt à différentes approches pour dégager des causes potentielles.

Il convient de souligner ici qu'en ce qui concerne les inégalités dans le système éducatif, il n'est pas toujours possible d'opérer une claire distinction entre les trois groupes sociaux mentionnés, à savoir individus désavantagés sur le plan socio-économique, individus issus de milieux d'immigrés, et femmes par rapport aux hommes. En effet, des désavantages multiples et des effets cumulés peuvent engendrer des formes d'inégalités spécifiques. Il est important d'avoir ceci à l'esprit lors de la recherche des causes possibles. ●





Ecole obligatoire: résultats intéressants

« Plus le niveau socio-économique d'une classe est élevé, meilleures sont les performances individuelles des élèves, quelle que soit leur origine sociale »

Les données suisses de la «Reading Literacy Study» de l'IEA ont mis en évidence, en troisième année d'école primaire, l'influence cruciale qu'exerce l'origine sociale sur les prestations des élèves en lecture (Notter et al. 1996; Rüesch 1998). Rüesch (1998) a par ailleurs fait le constat suivant: plus le niveau socio-économique d'une classe est élevé, c'est-à-dire plus le pourcentage des élèves issus des couches sociales supérieures est haut, meilleures seront les performances individuelles des élèves, quelle que soit leur origine sociale.

Au degré secondaire I, les résultats des élèves dépendent aussi largement du statut socio-économique de leurs parents. Un tel lien a été constaté dans la «Reading Literacy Study» de l'IEA, dans l'étude Pisa sur les performances en lecture et dans l'enquête TIMSS sur les performances en mathématiques. Dans l'étude de l'IEA, l'effet du statut socio-économique de leur famille s'est avéré plus important chez les élèves de huitième année que chez ceux de troisième

année. Cet accroissement de l'impact peut s'expliquer en partie par le type de filière suivie au degré secondaire I. A ce stade, les élèves ont franchi une première sélection, celle qui les a répartis dans différents types de filières (filière à exigences élémentaires, filière à exigences moyennes, filière à exigences élevées). Si l'analyse prend en considération ces différentes filières dans l'évaluation des compétences en lecture, l'effet de l'origine socio-économique est moins important, mais il reste toutefois significatif. Il ne faut toutefois pas considérer ce lien comme un reflet de l'égalité des chances dans les deux degrés de formation, mais l'interpréter comme une conséquence de la sélection pratiquée dans le système suisse (cf. chapitre 1). Le fait que l'effet de l'origine sociale demeure important également après contrôle statistique du type de filières suivies au degré secondaire I, signifie que l'influence du milieu familial ne se trouve pas non plus compensée à l'intérieur des différentes filières. ●

Niveau de formation et pauvreté

« La précarité est souvent due au manque de formation »

Les résultats de récentes recherches indiquent que la pauvreté à court terme est relativement répandue en Suisse (Volken & Knöpfel 2004). On observe aussi une grande stabilité dans les échelons les plus élevés et les plus bas de la hiérarchie salariale. Les individus sans formation postobligatoire représentent environ un tiers de tous les salariés pauvres. Achever un apprentissage professionnel réduit pratiquement de moitié le risque de sombrer dans la pauvreté (Bauer & Streuli 2001). Pour les employés au bénéfice d'une formation universitaire, le risque d'être pauvre est inférieur à 1%. Bauer et Streuli (2001) relèvent que la précarité de la situation économique de nombreux immigrés est due à leur manque de formation,

nombre de ces individus ayant uniquement achevé l'école obligatoire. L'impact de la pauvreté parmi les femmes présente aussi des particularités. Ainsi le pourcentage de bas salaires est nettement plus élevé chez les femmes que chez les hommes, à savoir 15% des femmes contre seulement 2,7% des hommes pour ce qui est des salariés à plein temps. Ce sont les femmes élevant seules leurs enfants qui doivent faire face aux problèmes financiers les plus aigus: 44% d'entre elles ont un bas salaire. Elles assument une lourde charge sociale, exigeante en temps, puisqu'elles assurent le revenu, le travail au ménage et le travail éducatif (Branger, Gazareth & Schön-Bühlmann 2003). ●

Des filières à la fin de l'école primaire

« Si l'encouragement varie selon le type de filière suivie, alors la sélection entrave gravement le principe d'égalité des chances »

Les indications qui figurent dans le rapport ne signifient pas nécessairement que la sélection qui conduit à une répartition dans différents types de filières s'oppose au principe de l'égalité des chances. En effet, si la décision de sélection était exclusivement fondée sur les performances et si les adolescents de tous les types de filières bénéficiaient, après la sélection, de possibilités équivalentes correspondant à leur potentiel de formation, les différences après la sélection équivaldraient tout bonnement à celles observées avant la sélection. (Les deux prochains paragraphes montrent que les différences dans les résultats avant la sélection sont liées au milieu dont est issu l'élève.) Le constat, selon lequel peu de jeunes quittent la voie «classique» définie par la filière suivie, tendrait dans ce cas à prouver que l'évaluation du potentiel des élèves au moment de la sélection est dans l'ensemble correcte. Mais si la décision de sélection s'avère discriminatoire et que l'encouragement des élèves varie selon le type de filière suivie, la sélection se trouve alors entraver gravement l'application du principe de l'égalité des chances.

L'étude Pisa 2000 a fourni de nouvelles indications sur le passage au secondaire I. Le test Pisa a été réalisé parmi des élèves de neuvième année qui avaient déjà passé la procédure de sélection à la fin de l'école primaire. Or divers auteurs ont constaté que le statut migratoire et l'origine socio-économique déterminent nettement la possibilité d'être orienté vers une filière supérieure,

indépendamment de leur influence sur les performances (en lecture) et des performances en lecture elles-mêmes. Une étude complémentaire à Pisa a testé différentes variables de façon à examiner leur influence sur la probabilité d'être classé dans une filière supérieure, en tenant compte, en outre, de l'effet de ces variables sur les performances en lecture (Coradi Vellacott et al. 2003a). L'analyse a révélé que le statut socio-économique et le niveau de formation des parents – de même que le statut d'immigré en Suisse alémanique – déployaient un effet supplémentaire important. Se fondant sur les capacités cognitives fondamentales et les compétences en lecture, Ramseier et Brühwiler (2003) décèlent aussi des inégalités notables dans le passage au degré secondaire I dans les cantons de Berne et de Saint-Gall. Ils ont notamment calculé les chances relatives des élèves de fréquenter la filière à exigences élevées (section pré-gymnasiale) et la filière à exigences élémentaires. Selon cette étude, la chance relative d'entrer au gymnase dépend nettement de l'origine socio-économique, des capacités cognitives fondamentales et des compétences en lecture; le statut d'immigré, la langue maternelle et le sexe n'ont plus d'influence significative après la vérification des variables relatives aux compétences (cf. annexe, tableau B).

Outre ce lien entre origine socio-économique et performances scolaires, on observe donc aussi une discrimination des enfants issus de couches sociales défavorisées au moment de la sélection. Cette discrimination s'avère d'autant plus grave que la filière suivie au secondaire I détermine largement, en Suisse, l'accès aux formations post-obligatoires. ●

Inégalités lors de l'orientation

« Avec les mêmes résultats scolaires, deux fois moins de chances de suivre la même orientation »

Les élèves issus de familles immigrées peuvent aussi se voir désavantagés lors du passage au degré secondaire I, en particulier si leur famille possède un statut socio-économique peu élevé. Les jeunes issus d'un milieu d'immigrés sont ainsi nettement surreprésentés dans les classes de la filière à exigences élémentaires. Une étude portant sur un échantillon de 1367 élèves de sixième année en Suisse alémanique a démontré que les garçons de familles immigrées et présentant un niveau de compétences moyen font l'objet d'une nette discrimination (Haeblerlin, Imdorf & Kronig 2004). Les auteurs soulignent qu'une jeune fille suisse ayant obtenu des résultats scolaires

moyens a 83% de chances d'être orientée vers une classe de la filière à exigences élevées (plutôt que vers une classe de la filière à exigences élémentaires), tandis qu'un garçon issu d'une famille immigrée et présentant les mêmes résultats scolaires n'a que 37% de chances de bénéficier de la même orientation. Une autre conclusion de cette étude établit que la sélection s'avère d'autant plus conforme aux résultats scolaires que l'on s'écarte de la moyenne. En ce qui concerne les élèves dont les performances sont proches de la moyenne, il est impossible de prévoir s'ils seront orientés vers une classe à exigences élémentaires ou vers une classe à exigences élevées. ●

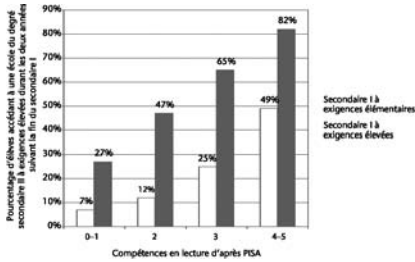


La sélectivité des filières

Comme le démontre ce tableau, le type de filière suivie en fin de scolarité obligatoire joue un rôle central quant aux chances de suivre une formation postobligatoire, ce indépendamment des performances individuelles supposées. Meyer (2003a) va jusqu'à souligner que le niveau d'exigences de la filière suivie au degré secondaire I (exigences élémentaires ou élevées) détermine davantage les chances d'un ou d'une élève de suivre une formation professionnelle que ses performances scolaires.

En Suisse, c'est autant le type de filière suivie au degré secondaire I, dont la fréquentation dépend aussi du statut socio-économique, que l'origine socio-économique qui déterminent les possibilités d'accès à la formation postobligatoire.

Il conviendrait ici de tenir compte davantage de l'influence que l'origine socio-économique exerce sur les aspirations professionnelles des élèves. Comme il n'existe que peu de données empiriques concernant cet aspect, nous ne pouvons que dégager des tendances. Une étude de Stamm (2004) portant sur un nombre restreint d'élèves d'un groupe très spécifique donne néanmoins quelques indications sur d'éventuelles corrélations. En se basant sur 99 élèves aux capacités supérieures à la moyenne, la chercheuse a pu constater que les objectifs professionnels (subdivisés entre apprentissage et maturité) tendaient à refléter le statut professionnel des parents. Ainsi 39% de ces élèves aux capacités supérieures à la moyenne qui souhaitent obtenir une maturité proviennent d'un milieu universitaire, contre 6% seulement issus d'un milieu ouvrier.



Accès aux formations du secondaire II à niveau d'exigences élevées, selon le type de filière suivie au secondaire I et les compétences en lecture d'après Pisa.
Source: Meyer 2003

Les conclusions du rapport

De façon simplificatrice, la description des dimensions de l'égalité dans le système éducatif suisse débouche sur trois conclusions. Premièrement, des inégalités existent de toute évidence dans le cas des trois caractéristiques examinées. Deuxièmement, force est de constater que l'inégalité est présente à pratiquement tous les échelons du système éducatif, c'est-à-dire que ses effets peuvent se faire sentir tout au long de la formation. Enfin, troisièmement, l'ampleur de l'inégalité des chances suggère à elle seule que le problème est de taille, qu'il mérite d'être pris au sérieux, et qu'il demeure irrésolu malgré les efforts (partiels) consentis pour en venir à bout. A une époque où la formation détermine de plus en plus le succès économique et social d'un individu, l'accès inégal à cette formation revêt tout naturellement une importance croissante pour ceux qui sont préterités. Exclure des groupes de personnes de la formation engendre toutefois aussi des conséquences sociales que le présent rapport ne peut explorer plus en détails. (...)

En raison de l'absence persistante d'une poli-

tique générale de promotion de l'égalité, on observe que les interventions politiques sont davantage ponctuelles que guidées par une véritable stratégie; ce qui signifie que des interventions politiques font totalement défaut dans certains domaines. Par ailleurs – et c'est peut-être tout aussi crucial – l'absence d'une stratégie globale accroît le risque de voir des mesures politiques prises dans d'autres secteurs (le social ou la fiscalité, p. ex.) produire des effets secondaires néfastes pour l'égalité dans la formation, sans que l'on se rende bien compte de cette dynamique.

Pour terminer, on relèvera que seule une articulation socialement et politiquement plus consciente des valeurs et des objectifs en matière d'égalité des chances dans le système éducatif permettrait d'évaluer de façon systématique la réalisation de ces objectifs, de mieux étudier les dysfonctionnements, et de jeter ainsi les bases d'une politique plus efficace en ce qui concerne la mise en application effective de l'égalité des chances dans le système éducatif. ●

Le triple constat d'inéquité que renvoie ce miroir recomposé constitue donc une véritable interpellation aux divers responsables de la formation en Suisse. (...) Ce rapport implique par conséquent une incitation à réagir et à agir. La question qui se pose en filigrane est celle qui interpelle de plus en plus l'espace éducatif suisse: c'est celle de savoir si les structures fédéralistes propres à notre pays sont bien

appropriées pour aborder, comprendre et résoudre à la seule échelle cantonale des problèmes de cette ampleur et de ce degré de complexité. Il paraît désormais assez évident que le paysage de la formation dans notre pays est appelé à être reconstitué au travers d'une intensification des collaborations intercantionales aux niveaux aussi bien régional que national.

Elisabeth Baume-Schneider